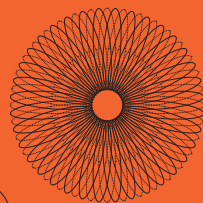


# Bourses 2010

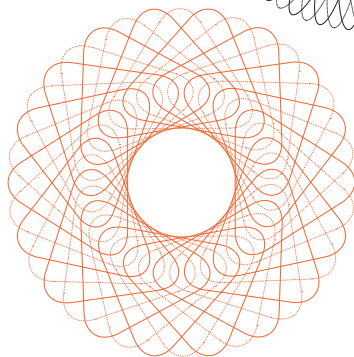
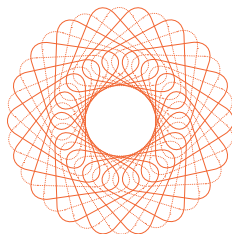
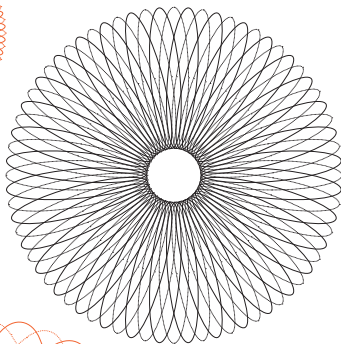
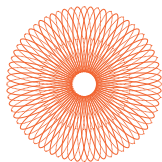
## Soutien aux projets des auteurs



Audiovisuel  
Fiction  
Documentaire  
Animation  
Cinéma  
Télévision

Bande Dessinée  
Cirque  
Chorégraphie  
Littérature  
Littérature/Illustration jeunesse  
Multimédia  
Musique de scène  
Radio  
Théâtre

SACD  
Scam\*  
SOFAM  
deAuteurs



---

#### INFORMATIONS/ REMISE DES DOSSIERS

Anne Vanweddigen  
SACD/Scam  
Rue du Prince Royal, 87  
1050 Bruxelles  
T +32 (0)2 551 03 20/21  
F +32 (0)2 551 03 71  
avanweddigen@  
sacd-scam.be  
www.sacd-scam.be

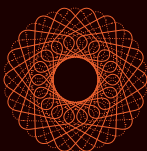
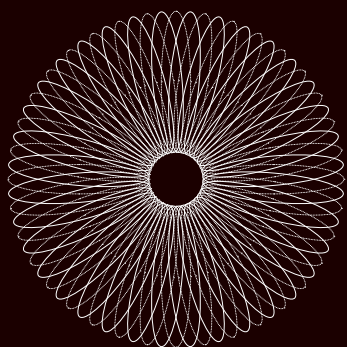


La SACD et la Scam sont deux sociétés internationales, sans but lucratif, spécialisées dans la gestion des droits d'auteurs dans les disciplines suivantes: audiovisuel cinéma et télévision, fiction et documentaire, théâtre, danse, musique de scène, multimédia, radio, œuvres littéraires de toutes catégories, illustrations. Ensemble, ces deux sociétés représentent près de 75.000 auteurs dans le monde, dont 3.400 en Belgique. Leur fonction première est de promouvoir, défendre et gérer les droits d'auteurs de leurs membres: elles en organisent la perception, la gestion, la répartition et le paiement. La SACD et la Scam sont

présentes dans de nombreux pays. En plus de la gestion des droits d'auteurs, la SACD et la Scam accompagnent leurs membres dans leur parcours de création, par le biais notamment de bourses de soutien aux projets des auteurs. Les bourses de la SACD et de la Scam ont pour objectif d'aider des auteurs dans les moments où ceux-ci manquent d'appuis. Ces bourses ont été élaborées dans un esprit de diversité, en arrêtant des critères de sélection les plus objectifs possibles et avec la volonté de rester le plus proche des besoins des auteurs. Les bourses sont évaluées chaque année et adaptées si nécessaire à de nouvelles priorités.

# Audiovisuel et multimédia

Depuis 2001, près de 250 auteurs  
ont bénéficié de bourses pour leurs  
projets audiovisuels ou multimédia



---

ANIMATION

---

COURT-MÉTRAGE

---

DOCUMENTAIRE

---

FICTION

---

LONG-MÉTRAGE

---

MULTIMÉDIA

---

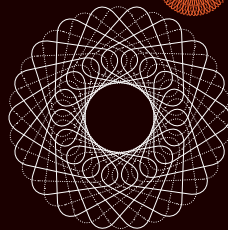
RADIO

---

TÉLÉVISION

Marcio Ambrosio, Marie André,  
Yaël André, Taylan Barman, Patrice  
Bauduinet, Marta Bergman,  
Loredana Bianconi, Gabrielle Borile,  
Mourad Boucif, Peter Brosens,  
Samy Brunett, Yves Cantraine,  
Stéphan Carpiaux, Hélène Cattet,  
Marie-France Collard, Jean-Julien  
Collette, Ignace Collin, Philippe  
Cornet, Lode Desmet, Patrick  
Destiné, Sylvie De Roeck, Alfredo  
Diaz Perez, Géraldine Doignon,  
Martine Doyen, Frédéric Dumont,  
Gert Embrechts, Geoffrey Enthoven,  
Benoît Feroumont, Anne Fournier,  
Manuel Gomez, Kenan Gorgun,  
Joanna Grudzinska, Dominique  
Guerrier, Frédéric Hainaut, Marian  
Handwerker, Rémy Hatzfeld,  
Guy-Marc Hinant, Serge Honorez,  
Richard Kalisz, David Lambert,

Philippe Lamensch, Samuel  
Lampaert, Vincent Lannoo,  
Dominique Laroche, Vincent  
Lavachery, Eric Ledune, Savina  
Lejuge, Yvan Le Moine, Dominique  
Lohlé, Valère Lommel, Guillaume  
Malandrin, Ian Menoyot, Olivier  
Meys, Catherine Montondo, Sonia  
Pastecchia, Christine Polis, Inès  
Rabadan, Philippe Reypens, Jawad  
Rhalib, Rob Rombout, Ismaël  
Saïdi, Frédéric Sojcher, Caroline  
Strubbe, Olivier Tollet, Patrice Toye,  
Jean-Marc Turine, Sarah Vanaght,  
Christine Van Acker, Dorothee  
Van den Berghe, An Van Dienderen,  
Pieter Van Hees, Bram Van  
Paesschen, Mireille Verboomen,  
Marnix Verduyn, Stéphane Vuillet,  
Joël Warnant, Peter Woditsch, ...



# Bourses aux films de fin d'études (cinéma, télévision, animation, nouveaux médias)

La SACD met à la disposition des étudiants de dernière année des écoles de cinéma IAD, INRACI, INSAS, KASK, La Cambre, RITS et Sint-Lukas des bourses de 500 € pour le soutien à la réalisation de leur film de fin d'études. Un maximum de 5 bourses par école pourra être attribué. Cette bourse est accordée pour la prise en charge de frais liés à la réalisation du film de fin d'études ou à la postproduction, sur demande motivée de l'étudiant.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut
- vous êtes le réalisateur du film pour lequel vous demandez une bourse
- votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école,
- vous n'êtes pas membre d'une société d'auteurs autre que la SACD pour le répertoire audiovisuel.

## Composition du dossier

- synopsis et budget récapitulatif
- lettre de motivation
- lettre de l'école déclarant que le film a été sélectionné pour être produit par l'école ou l'atelier de l'école et indiquant le numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée ainsi que les coordonnées du titulaire du compte.

## Le bénéfice de la bourse est conditionné à

- la mention du soutien de la SACD qui figurera au générique du film et sur les documents de présentation et promotion du projet : «Ce film a bénéficié d'une bourse de la SACD, société d'auteurs internationale»
- la SACD recevra une copie DVD du film terminé
- l'auteur s'engage à s'affilier à la SACD (pour plus d'information sur l'adhésion [www.sacd.be](http://www.sacd.be))

L'affiliation à une société d'auteurs est une démarche importante ayant des répercussions sur la vie professionnelle de l'auteur. La SACD recommande donc aux étudiants de se renseigner sur les différentes sociétés d'auteurs avant de s'engager.

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

12 juin 2010  
30 novembre 2010

# Bourses de sous-titrage de courts-métrages

La SACD met à la disposition des auteurs 2 bourses de 750 € pour le sous-titrage d'un court-métrage de fiction dans la langue souhaitée par l'auteur.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous êtes l'auteur/producteur du film pour lequel vous demandez une bourse
- le court-métrage doit être en postproduction à la date de la demande de bourse
- le court-métrage pour lequel vous demandez la bourse n'est pas votre premier court-métrage
- un de vos films a fait l'objet d'une diffusion en télévision

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse
- présentation du film
- CV et filmographie
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD figurera au générique du film et sur tous les documents de présentation et promotion du projet.

Les auteurs bénéficiant d'une bourse enverront à la SACD une copie de leur film sous-titré. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses pour la constitution d'un dossier pour l'aide à l'écriture (cinéma, télévision, animation)

La SACD met à la disposition des auteurs 5 bourses de 1.000 € destinées à soutenir les auteurs pour les frais de constitution de leur dossier de demande d'aide à l'écriture pour un projet de long-métrage de fiction. La bourse est accordée aux projets ayant satisfait aux critères de recevabilité de la commission de sélection du film du Centre du Cinéma de la Communauté française, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> collège, ou du Vlaams Audiovisueel Fonds (VAF). Attention, étant donné cette spécificité, la bourse ne peut être versée qu'après que le dossier de l'auteur ait été effectivement déposé.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez réalisé ou écrit un court-métrage de fiction qui a été tourné
- votre projet n'a pas reçu d'autres aides privées

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse
- dossier du projet
- copie du courrier de la CF ou du VAF indiquant que le projet a satisfait aux critères de recevabilité
- CV et filmographie
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris le générique du film. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de formation audiovisuelle internationale

En collaboration avec la Communauté française, la SACD lance 4 bourses de formation pour les auteurs (scénaristes et réalisateurs) qui souhaitent s'inscrire à l'une des formations internationales proposées et soutenues par la Communauté française.

La bourse de la SACD s'adresse aux auteurs qui sollicitent l'aide de la Communauté française pour s'inscrire à une formation (la liste de ces formations est disponibles sur le site du Mediadesk : [www.mediadesk.cfwb.be](http://www.mediadesk.cfwb.be)). Pour rappel lorsqu'elle intervient, la Communauté française prend en charge 50% des frais d'inscription. L'intervention de la SACD couvre 25% du montant de l'inscription avec un montant plafonné à 750€.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous êtes l'auteur d'au moins une oeuvre qui a été réalisée dans le secteur concerné par la bourse
- la Communauté française intervient dans vos frais d'inscription à la formation (50%)

## Composition du dossier

- lettre de motivation
- lettre d'octroi de la bourse par la CF
- CV et filmographie
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Variables en fonction des formations, il faut tenir compte d'un délai de réponse de 2 mois minimum.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# «Pitching» de projets fiction TV au Festival de la Fiction TV de La Rochelle 2010

La SACD invite et accompagne 2 auteurs à participer au Festival de la Fiction TV de La Rochelle qui se tiendra du 8 au 12 septembre 2010. L'invitation de la SACD couvre les frais de déplacement et de logement sur place pendant 3 jours ainsi qu'un défraiement. Les auteurs invités participeront notamment à une séance de pitching organisée par la SACD à l'attention des producteurs et diffuseurs. Ils auront la possibilité d'y présenter un projet de fiction pour la télévision (unitaire ou série) en cours d'écriture.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez un projet de fiction télévisée (unitaire ou série) en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours

## Composition du dossier

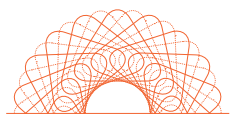
- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV et filmographie

---

### DATE DE REMISE DES DOSSIERS

le 12 juin 2010  
[www.festival-fictiontv.com](http://www.festival-fictiontv.com)

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.



# «Pitching» de projets fiction TV au FIPA 2011 Biarritz

La SACD invite et accompagne 2 auteurs à participer au Festival International des Programmes Audiovisuels (FIPA) qui se tiendra à Biarritz fin janvier 2011. L'invitation de la SACD couvre les frais de déplacement et de logement sur place pendant 3 jours ainsi qu'un défraiement. Les auteurs invités participeront notamment à une séance de pitching organisée par la SACD à l'attention des producteurs et diffuseurs. Ils auront la possibilité d'y présenter un projet de fiction pour la télévision (unitaire ou série) en cours d'écriture.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez un projet de fiction télévisée (unitaire ou série) en écriture ou en production dont le développement en Belgique est en cours

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV et filmographie

## DATE DE REMISE DES DOSSIERS

le 10 novembre 2010  
[www.fipa.tm.fr](http://www.fipa.tm.fr)

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris le générique du film. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Invitation au Festival de Cannes 2011

La SACD invite et accompagne 3 auteurs à participer au Festival International du Film de Cannes qui se tiendra en mai 2011. L'invitation de la SACD couvre les frais de déplacement (4 nuits sur place) et de logement sur place ainsi qu'un défraiement. Les auteurs invités auront également accès aux activités organisées par la SACD.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous êtes l'auteur ou le réalisateur d'au moins un long-métrage de fiction réalisé et vous avez un projet de long-métrage de fiction dont le scénario est achevé et fait l'objet d'un contrat d'option d'un producteur
- vous êtes l'auteur d'un projet de long-métrage de fiction qui a reçu l'aide à la production de la Communauté française

## Composition du dossier

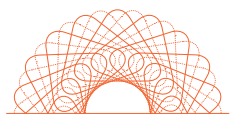
- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV et filmographie

---

### DATE DE REMISE DES DOSSIERS

le 16 février 2011  
[www.festival-cannes.com](http://www.festival-cannes.com)

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris le générique du film.  
Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.



# Invitation au Festival International du Film d'Animation d'Annecy 2011

La SACD invite et accompagne 3 auteurs à participer au Festival International du Film d'Animation qui se tiendra à Annecy en juin 2011. L'invitation de la SACD couvre les frais de déplacement et de logement sur place pendant la durée du MIFA (le marché) ainsi qu'un défraiement. Les auteurs invités auront également accès aux activités organisées par la SACD.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez un projet de court, de série ou de long-métrage d'animation en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV et filmographie

## DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Le 16 février 2011  
[www.annecy.org](http://www.annecy.org)

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris le générique du film. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses aux films de fin d'études (cinéma, télévision, animation, nouveaux médias)

La Scam offre 12 bourses de 500 € pour soutenir des films de fin d'études documentaires. Ces bourses s'adressent aux étudiants de dernière année des écoles de cinéma IAD, INRACL, INSAS, KASK, La Cambre, RITS et Sint Lukas. La bourse est accordée pour la prise en charge de frais liés à la réalisation du film de fin d'études ou à la postproduction sur demande motivée de l'étudiant.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut
- vous êtes le réalisateur du film pour lequel vous demandez une bourse
- votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école
- vous n'êtes pas membre d'une société d'auteurs autre que la Scam pour le répertoire audiovisuel.

## Composition du dossier

- scénario et budget récapitulatif
- lettre de motivation de l'étudiant
- lettre de l'école déclarant que le film a été sélectionné pour être produit par l'école ou l'atelier de l'école et indiquant le numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée, ainsi que les coordonnées du titulaire du compte

## Le bénéficiaire de la bourse est conditionné à

- la mention du soutien de la Scam figurera au générique du film et sur les documents de présentation et promotion du projet : «Ce film a bénéficié d'une bourse de la Scam, société d'auteurs internationale».
- la Scam recevra une copie DVD du film terminé
- l'auteur s'engage à s'affilier à la Scam (pour plus d'information sur l'adhésion [www.scam.be](http://www.scam.be))

L'affiliation à une société d'auteurs est une démarche importante ayant des répercussions sur la vie professionnelle de l'auteur. La Scam recommande donc aux étudiants de se renseigner sur les différentes sociétés d'auteurs avant de s'engager.

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
10 janvier 2011

# Bourses de soutien au développement d'un projet documentaire radio : participation à un festival / une formation / un workshop / ...

La Scam propose aux auteurs des bourses de 750 € destinées à soutenir le développement d'un projet de documentaire radio nécessitant la participation de l'auteur à :

- un festival international de documentaire : pour y rencontrer des partenaires, pour faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnels.

*Exemples :*

*Prix Europa,  
16 au 23 octobre 2010,  
[www.prix-europa.de](http://www.prix-europa.de)*

*Festival Longueur d'Ondes,  
2 au 5 décembre 2010,  
[www.longueur-ondes.fr](http://www.longueur-ondes.fr)*

- une formation, un workshop, un atelier, ... au sein d'un festival ou d'un autre lieu professionnel dédié au documentaire ou à la radio.

La bourse consiste en une prise en charge d'une partie des frais d'inscription et de voyage de l'auteur avec un maximum de 750€.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez un projet de documentaire radio en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours
- vous souhaitez participer à un festival ou une formation nécessaire à la poursuite du développement de votre projet
- vous ne bénéficiez pas d'une autre aide, privée ou publique, à la formation

## Composition du dossier

- lettre de motivation
- présentation de la formation et devis des frais à engager
- présentation du projet en écriture ou en développement
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Variable en fonction des formations, il faut tenir compte d'un délai de réponse de 2 mois minimum.

Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse remettront au Comité belge un rapport sur leur participation à l'activité choisie. Ils ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de sous-titrage de documentaires

La Scam met à disposition des auteurs des bourses de 1.000 € pour le sous-titrage de films documentaires. Ces bourses ont pour objectif de soutenir l'auteur dans des démarches de promotion «non commerciale» de son œuvre, qui se situent généralement en dehors des préoccupations premières de la production (rétrospectives, festivals, projections spéciales, ...). Le Comité belge sera particulièrement attentif à privilégier les échanges entre le Nord et le Sud du pays et donc les traductions néerlandais/français. La bourse ne pourra en aucun cas être intégrée au budget du film, elle est non cumulable avec d'autres aides ou bourses au sous-titrage.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- le documentaire d'auteur pour lequel la demande est introduite doit être un film unitaire ; il doit être terminé depuis au moins trois mois à la date de la demande de la bourse (sauf

lorsque l'auteur est lui-même le producteur délégué de son film)

- la demande de bourse doit être justifiée par un événement (invitation, festival, rétrospective,...) autre que la recherche de diffusion du film.

## Sont exclues de la bourse

- les demandes de sous-titrage dans une langue pour laquelle l'intervention de la production semble évidente.

## Composition du dossier

- copie du contrat auteur / producteur,
- budget du sous-titrage,
- note d'intention justifiant la demande de bourse,
- CV / filmographie de l'auteur,
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la Scam figurera au générique du film et dans les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

## Bourses de soutien au développement d'un projet documentaire : participation à un festival / une formation / un workshop / ...

La Scam propose aux auteurs des bourses de 750 € destinées à soutenir le développement d'un projet de documentaire nécessitant la participation de l'auteur à :

- un festival international de documentaire : pour y rencontrer des partenaires, pour faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnels.

*Exemples :*

*Le Fipa, fin janvier 2011, [www.fipa-tm.fr](http://www.fipa-tm.fr)*

*Les rencontres de Lussas, août 2010, [www.lussasdoc.fr](http://www.lussasdoc.fr)*

*IDFA Amsterdam, [www.idfa.nl](http://www.idfa.nl)*

- une formation, un workshop, un atelier, ... au sein d'un festival ou d'un autre lieu professionnel dédié au documentaire ou à l'audiovisuel. La bourse peut notamment être demandée pour les formations soutenues par la Communauté française de Belgique (la liste de ces formations est disponibles sur le site du Mediadesk : [www.mediadesk.cfwb.be](http://www.mediadesk.cfwb.be)).

La bourse consiste en une prise en charge d'une partie des frais d'inscription et de voyage de l'auteur avec un maximum de 750 €. Dans le cas des bourses de la Communauté française, la Scam intervient à raison de 25% du montant de l'inscription (montant plafonné à 750 €) la Communauté française prenant en charge 50% de ces frais.

### Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous avez un projet de documentaire en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours
- vous souhaitez participer à un festival ou une formation nécessaire à la poursuite du développement de votre projet

### Composition du dossier

- lettre de motivation
- présentation de l'activité et devis des frais à engager
- présentation du projet en écriture ou en développement
- s'il s'agit d'une formation de la CF, copie de la lettre de soutien de la CF
- CV

### DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Variables en fonction des formations, il faut tenir compte d'un délai de réponse de 2 mois minimum.

Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse remettront au Comité belge un rapport sur leur participation à l'activité choisie. Ils ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourse de soutien à la création d'une œuvre multimédia

La SACD met à la disposition des auteurs 1 bourse de soutien à la création de projets de fiction multimédia d'un montant de 1.250 €. Cette bourse peut être demandée pour toute étape de travail liée à la création du projet (écriture, mise en place de prototypes, compression vidéo ou installation interactive, ...). La bourse est accordée prioritairement aux projets caractérisés par une recherche artistique dans l'interaction entre différents médias ou explorant de nouvelles modalités de narration ou de réalisation.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous êtes déjà l'auteur d'une oeuvre (multimédia, audio, théâtre, radio) exploitée professionnellement
- vous êtes également le producteur délégué du projet pour lequel vous demandez une bourse
- votre projet est en cours de réalisation à la date de la demande de bourse

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

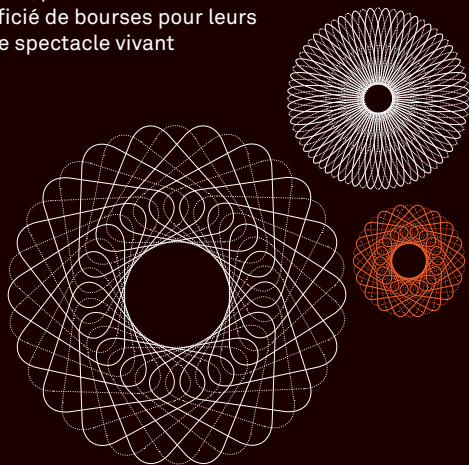
## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD sera mentionné au générique et sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Spectacle vivant

Depuis 2001, près de 270 auteurs ont bénéficié de bourses pour leurs projets de spectacle vivant



---

CIRQUE

---

CHORÉGRAPHIE

---

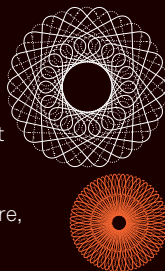
MUSIQUE DE SCÈNE

---

THÉÂTRE

Nicolas Ancion, Isabelle Bats, José Besprosvany, Bud Blumenthal, Julie Bougard, François Brice, Diane Broman, Ariane Buhbinder, Félicette Chazerand, Alain Cofino Gomez, Valérie Cordy, Stanislas Cotton, Olivier Coyette, Geneviève Damas, Thierry Debroux, Ugo Dehaes, Mark Dehoux, Marian Del Valle, Michèle-Anne De Mey, Gerda Dendooven, François de Saint-George, Marie Destrait, Jean-Michel Frère, Claire Gatineau, Fabrice Gardin, Pascale Gille, Jan Hammecker, Thomas Hauert, Thierry Janssen, Valérie Joyeux, Laurence Kahn, Patricia Kuypers, Marie-Paule Kumps, Sylvie Landuyt, Joanne Leighton, Patrick Lerch, Brice Leroux, Jan Willem

Maes, Elisabeth Maesen, Kwint Manshoven, Bruno Marin, Vincent Marganne, Fernando Martin, Matteo Moles, Gilles Monnard, Mélanie Munt, Chantal Myttenaere, Layla Nabulsi, Roberto Olivan, Claire O'Neil, Mauro Paccagnella, Ayelen Parolin, Anne Paulicevich, Enzo Pezzella, Jean-Marie Piemme, Pietro Pizzuti, Karin Ponties, Arco Renz, Joanne Saunier, Claude Schmitz, Isabella Soupart, Claire Swijzen, Virginie Thirion, Fatou Traore, Christine Van Acker, Alain Van Crugten, Pé Vandermeersch, Louise Vanneste, Laurent Van Wetter, Marc Vanrunxt, Laurence Vielle, Karyn Vyncke, Flavia Wanderley, Fré Werbrouck, Jamal Youssfi, Vincent Zabus...



# Bourses de captation intégrale de spectacle vivant (chorégraphie, théâtre, cirque)

La SACD met à la disposition des chorégraphes 10 bourses de 1.250 € pour la captation d'une œuvre de spectacle vivant (cirque, chorégraphie, théâtre) à l'initiative de l'auteur ou de sa compagnie et destinée à assurer sa promotion. La bourse n'est pas accordée pour les captations réalisées par une télévision. Les auteurs qui recevront cette bourse s'engageront à respecter les droits des réalisateurs des films. La SACD proposera un contrat à conclure entre ces derniers et la compagnie productrice/le producteur des captations. Pour les captations de spectacle de théâtre, la bourse est accordée prioritairement aux œuvres d'auteurs contemporains belges.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes auteur membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous êtes l'auteur d'au moins 3 œuvres créées dans une salle professionnelle à la date de la demande de bourse

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse,
- présentation du projet
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Les auteurs feront parvenir à la SACD une copie de l'enregistrement réalisé avec son aide. Le soutien de la SACD sera indiqué au générique du film et sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de répétition d'un numéro de cirque

La SACD met à la disposition des auteurs de cirque des bourses de 500 € pour la location de studio pour la répétition d'une création dans une salle de leur choix.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes auteur de cirque membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez un projet de création que vous souhaitez répéter

## Composition du dossier

- présentation de la création
- motivation de la demande de bourse
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Il n'y a pas de dates fixes de remise de dossier.

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet.

# Bourses «1500 heures pour danser»

La SACD met à la disposition des chorégraphes 10 bourses de 500 € pour la location de studio pour la répétition d'une création dans une salle de leur choix. Le montant de la bourse équivaut à peu près à une centaine d'heures de répétition. Une liste indicative de studios est à la disposition des chorégraphes.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes chorégraphe membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez un projet de création que vous souhaitez répéter

## Composition du dossier

- présentation de la création
- motivation de la demande de bourse
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

---

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Il n'y a pas de dates fixes de remise de dossier.

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris les affiches et folders.

# Bourses de soutien en cas de commande d'une musique de scène

La SACD propose 2 bourses de 750€ destinées à soutenir le travail de composition d'une musique de scène originale pour un spectacle de théâtre ou de chorégraphie. La bourse est destinée à compléter le financement de la commande en lui apportant des moyens complémentaires.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- vous êtes le compositeur d'au moins une composition musicale pour une œuvre de spectacle vivant qui a été représentée
- une compagnie ou un auteur vous commande une musique originale pour un spectacle vivant (théâtre, danse, cirque...)

## Composition du dossier

- lettre de motivation
- copie de la lettre de commande de la musique de scène
- présentation du projet (mentionner la durée de la composition si elle est définie)
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses «chantier scénique» d'un texte en cours d'écriture

La SACD met à la disposition des auteurs 3 bourses de 1.000 € pour leur permettre de mener un «chantier» avec d'autres praticiens de la scène (comédiens, metteur en scène, ...) autour d'un texte dramatique en écriture. L'objectif de la bourse est de permettre de poursuivre l'écriture d'un texte par un passage au plateau.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- une de vos œuvres au moins a été exploitée en théâtre professionnel (représentation ou lecture publique)

## Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse,
- budget prévisionnel : nombre d'intervenants, montant des défraiements, autres frais (accessoires, ...)
- description de l'équipe et du lieu
- CV(s)
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Les auteurs lauréats enverront à la SACD une copie du manuscrit terminé. Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris les affiches et folders. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de soutien à l'écriture d'un texte de théâtre

La SACD met à la disposition des auteurs 6 bourses de 1.500 € destinées à soutenir le travail d'écriture d'un texte de théâtre original dans le cadre d'une collaboration entre un auteur d'une part et un metteur en scène, une compagnie de théâtre ou un comédien de l'autre. L'initiative du projet peut être dans le chef de l'auteur ou de son partenaire.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- au moins une de vos œuvres a été représentée en théâtre professionnel
- vous avez un projet d'écriture d'un texte original dans le cadre d'une collaboration avec un metteur en scène/une compagnie ou un comédien

## Composition du dossier

- lettre de motivation de l'auteur et de son partenaire (metteur en scène, compagnie, comédien)
- présentation du projet avec extraits éventuels
- dans le cas où une compagnie est partenaire du projet, montant de la subvention éventuelle dont elle bénéficie
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris les affiches et folders. Les auteurs lauréats enverront à la SACD une copie du manuscrit terminé. Ils ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de soutien en cas de commande d'un texte de théâtre

La SACD met à la disposition des auteurs 2 bourses de 750 € destinées à soutenir le travail d'écriture d'un texte de théâtre dans le cas où un Théâtre passe une commande de texte à un auteur et prend en charge le financement de cette commande. La bourse est destinée à apporter à l'auteur un soutien complémentaire dans le cas de besoins spécifiques liés au projet.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective
- une au moins de vos œuvres a été représentée en théâtre professionnel
- un théâtre vous commande un texte original et s'engage à prendre en charge le financement de la commande

## Composition du dossier

- une lettre de motivation de l'auteur décrivant les besoins spécifiques pour lesquels la bourse est demandée
- une lettre du théâtre indiquant le montant versé pour le financement de la commande
- une présentation du projet
- CV(s)
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

À noter que cette bourse est subordonnée à l'examen par le Comité belge de la SACD du montant versé par le théâtre à l'auteur. En posant sa candidature à cette bourse, l'auteur accepte que le Comité belge ou son représentant s'adresse au théâtre afin de tenter d'obtenir des rémunérations plus avantageuses s'il devait estimer que celles proposées à l'auteur ne sont pas suffisantes.

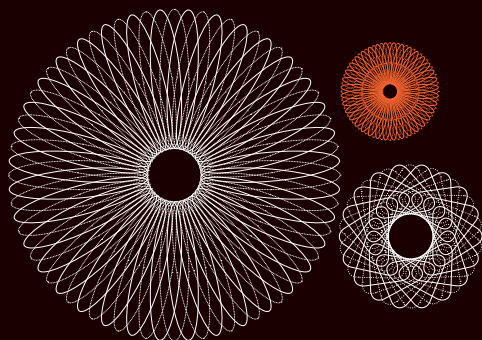
## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la SACD sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris les affiches et folders. Les auteurs lauréats enverront à la SACD une copie du manuscrit terminé. Ils ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Littérature Illustration

Depuis 2001, près de 80 auteurs ont  
bénéficié des bourses de la Scam



---

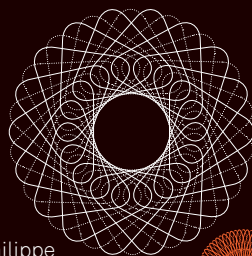
BANDE DESSINÉE

---

LITTÉRATURE

---

LITTÉRATURE/  
ILLUSTRATION JEUNESSE



Jeanne Ashbé, Gaëtan Brynaert, Elodie Burini, Charley Case, Geneviève Casterman, Patrick Ceschin, Guy Counhaye, John T. Collard, Jean-Luc Cornette, Patrick Cortes, Kitty Crowther, Muriel de Crayencour, Sabine De Greef, Gladys Demoulin, Guy Didelez, Lisa Dikomitis, Roseline d'Oreye, Cathy Dothee, Nathalie Gassel, Noël Godin, Philippe Goossens, Corine Jamar, Karo, Françoise Levie, Valère Lommel, Fabienne Loodts, Dominique Maes, Marie Mahler, Nicole Malinconi, Cédric

Manch, Jean-Luc Martou, Philippe Marsigny, Alain Maury, Vinciane Moeschler, Sylvie Lausberg, René Lejeune, Marc Lobet, Fabienne Louis, Malika Madi, Dominique Mwankami, Réjane Peigny, Chantal Peten, Françoise Pirart, Phil, Claude Rahir, Tansel Ratlas, Michel Rozenberg, Stéphane Roussel, Emmanuèle Sandron, Marianne Sluzsny, Edith Soonckindt, Michel Torrekens, Joke Van Der Steen, Thierry Van Hasselt, Luc Van Linthout, Michel Van Zeveren, Anne Velghe, Marie Wabbes, ...

## Bourses de voyage d'auteur à un festival littéraire ou un salon du livre

La Scam met à disposition des auteurs des bourses d'un montant de 750 € maximum (le montant accordé sera évalué en fonction de chaque festival) pour se rendre dans des festivals littéraires pour des raisons spécifiques liées à l'élaboration d'un projet en cours. La bourse s'adresse aux auteurs d'œuvres littéraires au sens large : littérature générale, BD, illustration, ... À titre indicatif, voici quelques festivals internationaux pour lesquels la bourse peut être demandée :

- Festival de la bande dessinée d'Angoulême (en janvier)  
[www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com)
- Le salon du livre jeunesse de Bologne (en mars)  
[www.bolognachildrensbookfair.com](http://www.bolognachildrensbookfair.com)
- Les Étonnants voyageurs, festival international du livre et du film (en mai)  
[www.etonnantsvoyageurs.com](http://www.etonnantsvoyageurs.com)

### Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous êtes l'auteur d'au moins une oeuvre éditée dans le répertoire concerné par la demande de bourse
- vous avez un projet en cours d'écriture pour lequel vous souhaitez vous rendre dans un festival étranger

### Composition du dossier

- lettre de motivation de la demande de bourse
- présentation du projet avec extraits éventuels
- CV
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

### DATES DE REMISE DES DOSSIERS

pour le Festival d'Angoulême 2011  
le 10 novembre 2010

pour le Salon du livre de Bologne 2011  
le 8 décembre 2010

pour le Festival Les Etonnants Voyageurs 2011  
le 16 février 2011

pour les autres festivals: 2 mois minimum avant le début du festival

**Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris l'édition de l'œuvre. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.**

# Bourses de «doctoring» de projets BD

La Scam met à disposition des auteurs/scénaristes/dessinateurs de bande dessinée des bourses de 750€ pour leur permettre de s'engager avec un scénariste/dessinateur de leur choix dans un travail de «relecture» assistée de leur projet. L'objectif de la bourse est double :

- offrir aux auteurs la possibilité d'avoir un regard professionnel sur leur travail sous forme d'une lecture assistée
- permettre aux auteurs, sollicités pour des travaux de relecture, d'être rémunérés pour ce travail.

La demande de bourse peut être introduite soit par un auteur qui souhaite faire relire son travail, soit par un auteur sollicité en tant que lecteur. La bourse n'est pas accordée si une autre aide, privée ou publique, soutient déjà ce travail. Le travail de l'auteur et du lecteur sera encadré par un contrat de relecture fourni par la Scam.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge

## Composition du dossier

- note d'intention des deux parties
- exemplaire de l'œuvre
- CV(s)
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris l'édition du manuscrit. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses de développement d'un projet littéraire

La Scam met à disposition des auteurs des bourses destinées à les aider dans le développement d'un projet littéraire (roman, nouvelle, poésie). D'un montant de 1.000 €, ces bourses peuvent être demandées pour la prise en charge de frais engagés par l'auteur, comme par exemple, l'achat de matériel (ouvrages, logiciels, ...), des déplacements liés à l'élaboration du projet (repérages,...), etc.

Cette bourse n'est pas cumulable avec une autre aide, privée ou publique.

## Vous avez accès à cette bourse si

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- vous êtes l'auteur d'au moins un ouvrage littéraire édité

## Composition du dossier

- lettre de motivation exposant les raisons de la demande
- budget des frais pour lesquels la bourse est demandée
- synopsis du projet et, éventuellement, extraits
- CV

## DATES DE REMISE DES DOSSIERS

30 avril 2010  
15 octobre 2010

Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet, en ce compris l'édition de l'œuvre. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

## Bourses «Un ticket pour...»

Ce programme s'adresse aux auteurs/illustrateurs de livres pour enfants. Il consiste en 2 types de bourses :

- des bourses de 250 € permettant aux auteurs illustrateurs jeunesse de couvrir leurs frais de déplacements et de copie pour présenter leurs projets, à Paris ou ailleurs, là où se trouvent les grandes maisons d'édition
- des bourses de 750 € pour se rendre au Salon du Livre Jeunesse de Bologne qui aura lieu du 23 au 26 mars 2011. Cette bourse s'adresse aux auteurs membres de la Scam résidant en Belgique, ayant publié au moins trois livres pour la jeunesse ou ayant été sélectionnés pour l'exposition des illustrateurs à Bologne. Les candidats doivent avoir un projet en cours pour lequel ils souhaitent se rendre à Bologne.

### Composition du dossier

- motivation de la demande de bourse
- projet à présenter à un éditeur ou à Bologne
- numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

### DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Pour les bourses de 250 €, il n'y a pas de dates fixes de remise de dossier.  
Pour le Salon du Livre de Bologne : 8 décembre 2010  
[www.bolognachildrensbookfair.com](http://www.bolognachildrensbookfair.com)

Le soutien de la Scam sera mentionné sur tous les documents de présentation et promotion du projet. Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

# Bourses d'aide à l'écriture «Brouillon d'un rêve» Scam France

La Scam France attribue des bourses d'aide à l'écriture baptisées Brouillon d'un rêve dans toutes les disciplines : documentaire, film institutionnel, littérature, radio... Les informations complètes sur ces bourses sont accessibles sur le site [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

## DOCUMENTAIRES DE CRÉATION OU ESSAI

Bourses de 6.000€ (non cumulable avec l'aide à l'écriture du CNC ou les aides au développement accordées en Belgique par les Communautés).  
Dépôt des candidatures : toute l'année.

## ŒUVRES INSTITUTIONNELLES ET DE COMMANDE

Bourses de 6.000€. Dépôt des candidatures : avant le 1<sup>er</sup> décembre.

## ŒUVRES SONORES ET RADIOPHONIQUES DOCUMENTAIRES

Bourses de 6.000€ maximum.  
Dépôt des candidatures : avant le 15 septembre.

## ŒUVRES LITTÉRAIRES

Bourses de 6.000 € maximum destinées à encourager l'édition d'une œuvre témoignant d'un parcours d'écrivain ou d'une œuvre écrite transposant une œuvre audiovisuelle ou radio. Dépôt des candidatures : avant le 31 décembre.

## ART NUMÉRIQUE

Bourses de 6.000€ pour la création d'œuvres numériques, interactives ou linéaires, à caractère expérimental ou documentaire, sur support ou réseaux. Dépôt des candidatures : avant le 31 octobre.

## ŒUVRES JOURNALISTIQUES

Bourses de 2.000 à 4.000 € pour approfondir et mener à bien un projet francophone ambitieux, singulier et de thème libre. Dépôt des candidatures : avant fin février.

## IMAGES FIXES (PHOTOGRAPHIES, ILLUSTRATIONS, DESSINS DE PRESSE)

Bourses de 3.000 à 5.000€. Dépôt des candidatures : avant le 15 mars.

---

## RÈGLEMENT ET INFORMATION

[www.scam.fr](http://www.scam.fr)

---

## CONTACT

Jean-Pierre Mast,  
Michèle Meharbi  
Brouillon d'un rêve  
Scam  
5, Avenue Velasquez  
75008 Paris  
T +33 1 56 69 58 06  
[jean-pierre.mast@scam.fr](mailto:jean-pierre.mast@scam.fr)

## Bourses d'écriture Beaumarchais SACD France

Le Bureau de l'Association Beaumarchais attribue deux fois par an (janvier et juin) des bourses d'écriture dans les disciplines suivantes : animation, arts de la rue, chorégraphie, cinéma (fiction), cirque, lyrique, télévision (fiction), radio, théâtre.

Les candidatures sont examinées par des collèges spécialisés, constitués de personnalités extérieures à la SACD, choisies pour leur compétence dans les disciplines en question et représentant des sensibilités et des courants artistiques différents. La composition des dossiers et les dates de dépôts peuvent être connues au siège de l'Association, sur son site Internet ou, pour les auteurs belges, à la délégation

belge. Un auteur ne peut présenter qu'un seul projet par discipline et ne peut bénéficier qu'une seule fois d'une bourse d'écriture dans la même discipline. Plusieurs centaines de candidatures par session et par discipline (notamment pour le théâtre et l'audiovisuel) sont examinées chaque année et une cinquantaine d'auteurs bénéficient de ces bourses et prix.

Les dossiers des auteurs belges peuvent être remis directement à la SACD Bruxelles qui se chargera de les envoyer à Paris.

Beaumarchais  
11 bis rue Ballu,  
F 75009 Paris  
[www.beaumarchais.asso.fr](http://www.beaumarchais.asso.fr)

---

## AUDIOVISUEL/RADIO/MULTIMÉDIA

### FICTION

Bourses SACD aux films de fin d'études	4
Bourses SACD de sous-titrage de courts métrages	5
Bourses SACD pour la constitution d'un dossier pour l'aide à l'écriture	6
Bourses SACD de formation audiovisuelle internationale	7
Bourses SACD «Pitching» de projets fiction tv au Festival de la Fiction TV de La Rochelle 2010	8
Bourses SACD «Pitching» de projets fiction tv au FIPA 2011 Biarritz	9
Bourses SACD d'invitation au Festival de Cannes 2011	10
Bourses SACD d'invitation au Festival International du Film d'Animation d'Annecy 2011	11

### DOCUMENTAIRE

Bourses Scam aux films de fin d'études	12
Bourses Scam de soutien au développement d'un projet documentaire radio	13
Bourses Scam de sous-titrage de documentaires	14
Bourses Scam de soutien au développement d'un projet documentaire	15

### MULTIMÉDIA

Bourse de soutien à la création d'une œuvre multimédia	16
--	----

---

## SPECTACLE VIVANT

### CHORÉGRAPHIE/THÉÂTRE/CIRQUE

Bourses SACD de captation intégrale de spectacle vivant	18
---	----

### CIRQUE

Bourses SACD de répétition d'un numéro de cirque	19
--	----

### CHORÉGRAPHIE

Bourses SACD «1500 heures pour danser»	20
--	----

### MUSIQUE DE SCÈNE

Bourses SACD de soutien en cas de commande d'une musique de scène	21
---	----

### THÉÂTRE

Bourses SACD «chantier scénique» d'un texte en cours d'écriture	22
---	----

Bourses SACD de soutien à l'écriture d'un texte de théâtre	23
--	----

Bourses SACD de soutien en cas de commande d'un texte de théâtre	24
--	----

---

## LITTÉRATURE/BD/ILLUSTRATION

### LITTÉRATURE / BANDE DESSINÉE / ILLUSTRATION

Bourses Scam de voyage d'auteur à un Festival Littéraire ou un Salon du Livre	26
---	----

### BANDE DESSINÉE

Bourses Scam de «doctoring» de projets BD	27
---	----

### LITTÉRATURE

Bourses Scam de développement d'un projet littéraire	28
--	----

### LITTÉRATURE / ILLUSTRATION JEUNESSE

Bourses Scam «Un ticket pour...»	29
----------------------------------	----

---

## TOUTES DISCIPLINES

Bourses d'aide à l'écriture «Brouillon d'un rêve» (Scam France)	30
---	----

Bourses d'écriture Beaumarchais (SACD France)	31
---	----

---

## SACD / SCAM

Rue du Prince Royal 87, 1050 Bruxelles

T +32 (0)2 551 03 20/21

F +32 (0)2 551 03 71

infos@sacd-scam.be

www.sacd-scam.be